

Membres présents : Aline SONNET, *Directrice*.

Alexandra MILLET, Carla SOARES, Tonie DESBRANCHES, Sarah MINARY, *enseignantes*.

Jean-Pierre CORNEVAUX, *Maire de SAINT-HILAIRE*, Guy HUGOT, *Maire du Val de Roulans*.

Jean-Luc PAUTHIER, *représentant la CCDB*.

Angélique JURY, Amandine BERTHET, Anne-Line DORRIER-CUNY, Sarah DAUTREVILLE, *représentantes de parents d'élèves*.

Nadège OUHADDOU, Olivier RICHARD, *Association des Combottes*.

Jean MAILLEY, *DDEN*

Membres excusés :

Mme BAÏRI, *IEN Besançon 3*, Amanda BOISSON, *représentante de parents d'élèves*, Jean-Louis FAIVRE-PIERRET, *Maire de Breconchaux*.

Ordre du jour :

- 1- Installation du conseil d'école
- 2- Résultats des élections
- 3- Règlement intérieur
- 4- Rentrée 2021/2022 : effectifs

« Le certificat médical est-il exigible à l'école ? ».

- 5- Hygiène & Sécurité
- 6- Evaluations nationales CP/CE1
- 7- Projets pédagogiques
- 8- CCDB : crédits, achats, travaux.
- 9- Association des parents d'élèves : bilan financier, actions.

Une question de parent est traitée en premier lieu par Mme

SONNET :

Pas de certificat exigé pour justifier d'une absence. Le certificat médical est demandé en cas de maladie contagieuse (répertoriée dans le guide de la santé), de dispense de sport. Souvent les parents nous le fournissent sans demande particulière de notre part.

1-Installation du conseil d'école

Présentation de l'ensemble des membres du Conseil (tour de table)

Établissement du règlement du conseil d'école (Attributions et modalités de délibérations)

○ Lecture des textes officiels :

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative, il donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire et vote le projet d'école.

Il est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Le conseil se réunit au moins 1 fois par trimestre, et obligatoirement **dans le mois** qui suit l'élection des représentants des parents d'élèves. L'ordre du jour est adressé aux membres du conseil au moins 8 jours avant les réunions du conseil. Après le conseil, le directeur de l'école dresse un procès-verbal qui sera affiché dans un lieu accessible aux parents d'élèves.

La composition et les compétences du conseil d'école prennent en compte l'intercommunalité et les questions de la vie scolaire. Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

○ Composition : Le conseil d'école est composé :

- du directeur ou la directrice de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des enseignants affectés à l'école,
- du maire,
- du président de l'intercommunalité ou un représentant.
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

○ Rappel des attributions du CE :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- adopte le projet d'école et est associé à son élaboration
- vote le règlement intérieur de l'école ;
- établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, il peut donner son avis ou formuler des suggestions sur tous les sujets liés au fonctionnement de l'école, notamment :

- les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- l'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- les activités périscolaires ;

- la restauration scolaire ;
- l'hygiène scolaire ;
- la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;
- le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

Il statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;

Il donne son **accord** :

- pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles ;
- sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège.
- **Il est consulté** sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école. (Conventions signées par CCDB)

→ Une discussion s'engage sur ce dernier point, une association occupant les locaux pour ne activité sportive. Depuis cette année, le prêt des clés est géré par la CCDB et non plus le Trèfle. L'Association entre par la maternelle et sort par le périscolaire. Il serait judicieux de n'emprunter qu'une même entrée et sortie. L'équipe éducative demande à ce que les personnes qui participent à cette activité apportent leur propre tapis de gym, et que rien ne soit dérangé dans la salle de motricité. La Directrice propose d'éventuellement rencontrer la personne qui gère l'activité. Mme DORRIER-CUNY qui participe à cette activité s'engage à veiller à son bon fonctionnement.

En outre, **une information doit être donnée au sein du conseil d'école** sur :

- a) Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- b) L'organisation des aides spécialisées.

Le Conseil d'école peut transmettre un projet d'organisation de la semaine scolaire au DASEN, après avis de l'IEN chargé de la circonscription. Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée. Le conseil d'école établit son règlement intérieur, et notamment les modalités des délibérations.

○ Modalités de délibérations :

- les interventions doivent se faire dans le respect des personnes présentes, et dans la sérénité nécessaire à un échange constructif.
- Sur les questions que le conseil d'école doit voter, le vote à bulletin secret peut être requis à la demande d'un des membres. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés.
- Seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent donner lieu à décision ou avis.
- Le règlement intérieur est voté, les sujets où le conseil d'école doit : statuer, donner son avis, établir..., peuvent être soumis à vote ; les autres sujets à l'ordre du jour donnent lieu à informations et/ou échanges de vues.

Ne peuvent prendre part aux décisions que les membres du conseil titulaires, (afin de maintenir la parité parents/enseignants). Les suppléants n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent. (Lorsqu'un titulaire est absent, charge à lui d'en informer son suppléant).

Rappel : La CCDB exerçant intégralement la compétence scolaire, seule celle-ci peut voter au regard des Maires présents.

2 - Résultats des élections (représentants de parents d'élèves)

Nombre de listes : 1	Nombre d'électeurs inscrits : 130	votants : 71	Pourcentage de votants : 54.62
Rappel, en 2020 :	Nombre d'électeurs inscrits : 125	votants : 68	Pourcentage de votants : 54.40

Parents élus cette année :

Titulaires : JURY Angélique, BERTHET amandine, DORRIER Anne-Line, BOISSON Amanda

Suppléants : MIQUEE Fatou, DAUTREVILLE SARAH

Le vote a été organisé **exclusivement par correspondance**.

Attention aux retours d'enveloppes non conformes !

3- Règlement intérieur

En amont du Conseil, les différents membres présents ont pu consulter le règlement intérieur en vigueur, transmis par mail. Pas de changement apporté cette année.

→ Vote du règlement intérieur, approuvé à l'unanimité.

4- Rentrée 2021/2022

Bilan des effectifs au 8/11/2021

PS	10	23	90
MS	13		
GS	8	20	
CP	12		
CE1	12	24	
CE2	12		
CM1	13	23	
CM2	10		

Etablis sur les arrivées des PS (12) les prévisions d'effectifs font état de **92 élèves pour la rentrée prochaine.**

5- Hygiène et sécurité

→ **Protocole sanitaire de novembre.**

Les établissements scolaires du premier degré du département du Doubs ne sont à ce jour pas impactés par la mise à jour du protocole sanitaire.

En conséquence, le niveau 1 du protocole sanitaire reste de vigueur, pas de changement par rapport à la période précédant les vacances d'automne (port du masque non obligatoire pour les élèves tout en continuant de respecter les gestes barrières).

→ **Le 1er exercice d'évacuation** a eu lieu **jeudi 23 septembre à 9h45.**

La sortie a été rapide et sans incident. L'alarme a été audible par tous. Les classes de PS/MS et CE1/CE2 se regroupent à l'avant du bâtiment sur la petite place. Les deux autres classes se regroupent à l'arrière du bâtiment.

→ **Un exercice attentat/intrusion sera organisé au niveau académique jeudi 2 décembre.** Le scénario entraînera un confinement des élèves et des personnels.

Présentation du PPMS (plan particulier de mise en sûreté) face aux risques majeurs.

- Risque majeur : C'est un événement d'origine naturelle (tempête, inondation, séisme...), technologique (nuage toxique) ou humaine, qui peut causer de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement.

Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise et l'organisation des secours demande une très importante mobilisation des personnes et des services, voire la mobilisation de moyens exceptionnels.

- Le PPMS est un document opérationnel, propre à chaque école, qui doit lui permettre d'être prête à mettre en place les directives des autorités et à faire face à l'accident majeur en attendant l'arrivée des secours.

- Le PPMS contient, outre des textes réglementaires, diverses fiches qui sont à remettre à jour régulièrement : fiche signalétique de l'école, plan de l'établissement, annuaire de crise contenant les coordonnées de tous les contacts utiles.

- un volet attentat/intrusion est établi, prévoyant deux choix : l'évacuation ou le confinement selon la situation et la localisation du ou des intrus.

→ ***Sur proposition du DDEN, se rapprocher de la gendarmerie pour choisir un lieu de regroupement collectif hors école dans des cas particuliers de mise en lieu sûr.***

6- Évaluations nationales CP/CE1

Les évaluations CP/CE1 sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves du CP et du CE1.

Elles mettent à jour les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour les CP, un second temps d'évaluation à mi-parcours doit se tenir en janvier pour apprécier la progression des élèves en lecture, écriture et numération.

La semaine du 13 septembre correspondait à la passation des évaluations.

CP :

2 domaines ont posé souci en français :

- Langage oral, comprendre des mots lus par l'enseignante (1 élève à besoin, 2 fragiles) difficultés souvent liées à un retard de langage et pauvreté lexicale.
- Reconnaissance des lettres (1 élève à besoin, qui ne connaît pas certaines lettres ou les confond, 2 fragiles qui parfois ont juste oublié une graphie)

2 domaines sont à souligner en maths :

- Associer un nombre à une position (2 élèves fragiles)
- Résoudre des problèmes (1 élève à besoin, 1 élève fragile). La résolution de problèmes est une activité quotidienne.

Les parents de tous les CP ont été reçus courant octobre. Certains enfants bénéficieront d'aides personnalisées (APC) à partir de novembre.

CE1 :

En CE1, on comptait 4 séquences collectives d'environ 12 minutes dont 2 séquences en français (+ 1 séquence individuelle de lecture de mots isolés et d'un texte d'environ 3 minutes) et 2 séquences en mathématiques.

Chacune se déroulait sur un même et unique cahier pour chaque élève. Saisie des réponses sur le portail des évaluations qui a permis d'éditer un document individuel dont les résultats ont été explicités aux familles de manière personnalisée.

En mathématiques, 5 élèves sont détectés « à besoin » (moins de 50% de réussite à plusieurs exercices) et 7 autres fragiles (souvent par faute de temps). En français, 4 élèves sont considérés fragiles (entre 50 et 75% de réussite) et un seul à besoin.

7- Projets pédagogiques

Projets de classe

• **Toutes les classes :**

- Opération « nettoyons la nature », le vendredi 24 septembre. Merci aux parents accompagnateurs. Une vingtaine de kilos de déchets ramassés, pesés et triés. (Moitié de l'an passé)
- Ecole & cinéma. Inscription de 3 classes.
- USEP : réinscription pour l'année. Les activités seront décrites lors des prochains conseils.
- Travail annuel sur la Forêt, prolongé à long terme par la réhabilitation de l'arboretum située à l'orée de la forêt de Saint-Hilaire, en lien avec la commune et l'ONF.
- Projet de classe découverte en CE et CM, sur le thème des châteaux de la Loire.
- Projet de classe découverte en maternelle (3 jours, 2 nuits) et Cp abandonné, en raison d'un nombre significatif de familles qui ont refusé.

Les sorties une nuitée ne sont pas sur le département. Les enseignantes souhaitent partir ensemble.

• **PS/MS**

- Un bon début d'année dans une ambiance relativement calme. Bonne adaptation à l'école pour les PS. Ils sont plutôt assez autonomes pour un début d'année.
- Cette année, nous allons mener un projet sur la forêt, les arbres, les végétaux. Et en parallèle poursuite de la méthode de travail « Narramus » qui est basée essentiellement sur le langage, elle va permettre aux enfants d'apprendre à comprendre et à raconter des histoires.
- Pour cette 1^{ère} période, nous avons travaillé sur le tri des déchets suite à notre participation à « l'opération nettoyons la nature » (notion de déchet, connaître les différentes poubelles, trier les déchets) et nous avons commencé à étudier un album en lien avec notre projet « Combien d'arbres » adapté à cette méthode (montrer différents matériels utilisés).
- Pour la 2^{ème} période, nous allons continuer car pas encore fini, et ensuite nous travaillerons sur le thème de Noël.

La plupart des activités de la classe se font à partir de l'album étudié en classe. A cela se rajoute des activités plus spécifiques, notamment en graphisme, numération, motricité...

- Petite séance de cinéma le vendredi 22 octobre avec la projection en salle de motricité de plusieurs petits épisodes du dessin animé « les copains de la forêt ».
- Inscription à l'USEP : les PS-MS participeront aux activités sportives suivantes : équilibration, gymnastique, athlétisme et orientation.
- Inscription au théâtre des 2 scènes : nous avons été retenus pour 2 spectacles un en décembre « mélodies en courts » (séries de courts métrages sur la musique) et un en juin « Zébulon le dragon » (film d'animation + 2 courts métrages)
- Inscription également au « ciné des petits » : nous irons 2 fois au Mégarama de Besançon voir « L'odyssée de Choum » + 2 courts métrages et « La baleine et l'escargote » + 2 courts métrages également.

• **GS/CP**

- Rentrée en musique : les CP ont souhaité la bienvenue aux GS en chantant et en réalisant des percussions corporelles (sur le rythme de « We will rock you », Queen). Puis remplacement des sons corporels par des claves et découverte des instruments à percussions présents dans l'école (triangle, maracas, claves, tambourin, grelots, cymbales, tambourins à cymbalettes...).
- Apprentissage d'une chorégraphie de percussions sur table (mélodie russe). Apprentissage d'un chant traditionnel Maori (peuple de Nouvelle Zélande) « Ipo e tai tai E » associé à des percussions corporelles avec comme projet final, la représentation devant chacune des classes de l'école (qui a eu lieu vendredi 22 octobre).
- EMC sur les déchets : suite à l'action « Nettoyons la Nature », dans un premier temps, travail sur les matières dont sont composées les déchets, les identifier (plastique, métal, papier/carton, verre, matières biodégradables), puis sensibilisation au tri sélectif, en identifiant les différentes poubelles (jaune, compost, ménagère, conteneur à verre, déchetterie). Et enfin, s'interroger sur le recyclage, que deviennent les différents types de déchets.
- L'automne : observation régulière des changements dans notre environnement proche (cour), questionnement quant à la chute des feuilles (sciences) puis différentes représentations de l'arbre en arts plastiques, découverte de l'artiste Gustave Klimt et son arbre de vie aux couleurs de l'automne. Chaque enfant a réalisé son arbre à la manière de Klimt.

• **CE1/CE2**

- En mathématiques, conjointement avec la classe de CP de Madame SOARES, la représentation du nombre sur tout le Cycle 2 va permettre aux élèves de jouer, estimer et anticiper des résultats avec des procédures variées.
- En littérature, des contes tels que le Chat Botté et Hansel et Gretel ont été étudiés avec un autre point de vue- celui des réelles intentions des personnages avec des bulles de pensées et de paroles afin d'obtenir un 1er classement de personnages-types. Le rôle des héros et des sorcières s'est vu totalement inversé lors du visionnage des contes grinçants, la veille des vacances de la Toussaint.
- Le projet Forêt a commencé par l'observation du changement de saison- le passage de l'été à l'automne ou comment la vie animale et végétale s'adapte. Temps et espace sont entremêlés au quotidien pour mieux comprendre le phénomène.

- Sortie de Nettoyons la nature le vendredi 18 septembre accompagnée de 2 parents jusqu'au Puy avec plus de 5 kg de déchets pesés à notre arrivée (ainsi que du verre jeté directement dans le conteneur du village).

•CM1/ CM2

- Un travail de fond est mené pour rendre les élèves plus autonomes, car classe à deux niveaux de surcroît très hétérogènes. La classe subit des modifications régulières en termes d'aménagements en mobilier (poufs, banquette, ballons), liés au besoin de travailler différemment, en groupes, en ateliers, en binômes, pour favoriser l'entraide et l'autonomie, et prendre en compte le bien-être des enfants.

- L'opération « Nettoyons la nature » a permis de travailler en sciences les différentes matières et matériaux, le tri des déchets.
- Travail sur la forêt avec une sortie à proximité pour pratiquer du land art (art éphémère) et ramasser des feuilles d'automne en vue de constituer un herbier.

En lecture suivie, étude du roman « saga », dont l'action se situe en forêt et dont les élèves sont les héros par le fait d'effectuer des choix dans la poursuite de l'intrigue.

8- CCDB

Crédits :

La CCDB gère le fonctionnement des écoles, notamment l'attribution des crédits scolaires.

Le montant alloué pour l'année 2021 voté en février était de 3400 euros.

Crédits scolaires/an/élève : 40€ / élève (Crédits papier, timbres, pharmacie inclus)

Sortie/an/élève : 20 € / élève versés sur le compte de l'association

Les dépenses récentes ont concerné essentiellement les commandes de fournitures scolaires de rentrée, des fichiers et manuels pour élèves, des ramettes de papier. Crédit restant au 8/11/21 :

n° Bon de commande	Date de validation	Fournisseur	Somme Commandée		Somme globale	Restant à commander
						3 400.00
BECOULET	14/01/2021	Plein ciel x5	38.63	38.62	77.25	3 322.75
ELO2202	23/02/2021	Lexiclic	25.00	24.99	49.99	3 272.76
119	25/05/2021	Graine de livres	3.20	6.80	10.00	3 262.76
0044314	03/05/2021	Jeanneret	57.73	122.68	180.41	3 082.35
126	29/06/2021	Graine de livres		634.55	634.55	2 447.80
29/06/2021	29/06/2021	GENERATION 5	-	146.90	146.90	2 300.90
111004/99631	30/06/2021	CYRANO		212.37	212.37	2 088.53
112867/100449	02/07/2021	CYRANO	47.18	100.27	147.45	1 941.08
113376/101381	06/06/2021	CYRANO	293.83		293.83	1 647.25
112623/103713	12/07/2021	CYRANO		216.21	216.21	1 431.04
119341/107469	30/07/2021	CYRANO	7.48	15.91	23.39	1 407.65
135	20/08/2021	GRAINE DE LIVRES	57.22	121.59	178.81	1 228.84
117166/ 109913	31/08/2021	CYRANO		10.75	10.75	1 218.09
140321	21/09/2021	BECOULET 5XA4	24.72	52.53	77.25	1 140.84
117442	21/09/2021	ODMP	62.21	132.19	194.40	946.44
142	22/09/2021	Graine de livres	36.33	77.19	113.52 €	832.92
			-	-		832.92
			-	-		832.92
			-	-		832.92
		TOTAL	653.53	1 913.55	2 567.08	832.92

+ Commande livres cm (saga) : 34.20

Travaux et entretien

Travaux réalisés :

- Changement du tableau de CP pour permettre le fonctionnement du vidéoprojecteur. Par contre, Mme SOARES souhaiterait le rajout d'un volet ligné.
- Vérification du toit et des chéneaux, changement des plaques salle de motricité en raison des infiltrations de mai et juin.
- Achat d'un petit frigo pour la cuisine.
- Les panneaux lumineux LED des plafonds ont été changés cet été.
- Des panneaux ont été à nouveau changés aux petites vacances

A prévoir :

- Trous murs salle de motricité à boucher avec un peu de plâtre
- Vélos maternelle à réviser et réparer,
- Quelques porte-manteaux à installer dans sanitaires maternelle,
- Un grand volet classe GS à réparer (ne s'ouvre plus).
- Souhait des enseignantes d'avoir des jeux de cour - type marelle, tracés au sol.

→ Jean-Luc Pauthier précise que la proposition de l'Etat d'investir dans du matériel numérique est pour le moment reportée. Comme évoqué en juin, le changement de chaudière à Saint-Hilaire est repoussé en 2023. Il conviendrait logiquement d'isoler d'abord correctement les bâtiments.

9- Association « Les Combottes »

AG de l'association réalisée le vendredi 25 juin : 6 personnes élus au CA dont 4 au bureau = Mme SONNET Aline (trésorière adjointe) Mr RICHARD Olivier (président) Mme OUHADDOU Nadège (trésorière en remplacement de Mr LEFEVRE Stéphane) Mme CHAUDRON Aline (secrétaire) Mme MIQUEE Fatou et Mme GAY Nadège (membres)

Adhésions à l'association = 39 familles sur 67. Pour un total de 780 € (pour paiement USEP principalement)

Actions réalisées :

- Vente de bulbes d'automne avec SINERGY = 3685 € de ventes pour 1070,78 € de bénéfices.

Actions en cours :

- Vente de chocolats de Noël avec SINERGY
- Photos de classes

Actions à venir (novembre et décembre) :

- Vente de fromages et saucisses Fromagerie Pré Verdoy et Boucherie LESSERTEUR
- Vente de sapins de Noël avec Ets VALLEY
- Marché de Noël (dimanche 5 décembre)

Ré-inscription à l'USEP pour cette année scolaire 2021-2022

- Achats de meubles IKEA pour relooking de la bibliothèque = 239,88 €

Montage et aménagement effectués le jeudi 4 novembre.

Compte association à date 16821, 24€ sachant que la facture des bulbes d'un montant de 2426,77€ et en attente de règlement.

La Directrice,
Aline SONNET



La secrétaire,
Alexandra Millet

